

L'Assemblée statutaire s'est valablement tenue ce 15 mai au siège social à Genval.

Elle a approuvé à l'unanimité les comptes annuels présentés et décidé en rémunération du capital, l'octroi d'un dividende de 1,80 € par titre, soit après imputation du précompte mobilier, 1 dividende net de 1,26 € qui sera versé aux actionnaires nominatifs au **31 juillet** prochain.

Toutes les résolutions présentées à l'Assemblée générale ordinaire ont été adoptées à l'unanimité par les 31 actionnaires présents ou représentés.

Fait à Genval, le 16 mai 2018

Christian THOMAS
Président